

TECHNIS Xenium - C



90 / 750 kW

CHAUDIERE EN ACIER

- 1 . Informations Générales
- 2 . Normes
- 3 . Instructions d'installation
- 4 . Caractéristiques techniques et dimensions
- 5 . Installation
- 6 . Schémas type d'implantation hydraulique
- 7 . Mise en service et fonctionnement
- 8 . Entretien

1. Informations générales

ATTENTION

Si la chaudière est équipée d'un brûleur gaz à air soufflé ne rentrant dans aucune catégorie parmi celles considérées dans l'Annexe II de la Directive 97/23/CE (en matière d'équipements sous pression), et étant, en outre, pris en considération par la directive 90/396/CEE (Appareils à gaz), art. 1, alinéa 3; il en résulte exclu du domaine d'application de la Directive même.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Introduction

Cette notice technique fait partie intégrante et essentielle de l'appareil et devra être livrée à l'utilisateur final. Lire attentivement les avertissements contenus dans ce livret car ils fournissent des indications importantes concernant la sécurité d'installation, d'exploitation et d'entretien. Conserver soigneusement ce livret pour toute consultation ultérieure. Cette notice technique fournit un résumé de tout ce qui doit être observé en phase d'installation, entretien et exploitation des chaudières.

Installation

L'installation des chaudières et des équipements auxiliaires, relatifs à l'installation de chauffage, doit être conforme à toutes les normes et réglementations en cours. L'installation et la première mise en service des chaudières et de l'installation de chauffage, doivent être exécutées par des personnes autorisées et professionnellement qualifiées. Par personne professionnellement qualifiée on entend celle ayant une compétence technique spécifique dans le secteur des composants d'installations de chauffage à usage civil et production d'eau chaude sanitaire et, particulièrement, les S.A.V. autorisés par le constructeur.

Première mise en service

Le but principal de la première mise en service est de vérifier le bon fonctionnement de tous les dispositifs de sécurité et de contrôle. Avant de quitter l'installation, la personne chargée de la première mise en service doit contrôler la chaudière pendant au moins un cycle complet de fonctionnement.

Normes

L'installateur doit respecter les réglementations locales en matière de chaufferie, dispositifs de sécurité, cheminée, lignes d'amenée du combustible, installations électriques et toutes autres dispositions locales et instructions de sécurité.

Plaque signalétique et numéro de série

La plaque signalétique de la chaudière est fournie dans la pochette notice. Elle fait référence au numéro de série estampillé sur une plaquette en aluminium rivetée sur la plaque tubulaire avant, dans le coin inférieur droit.

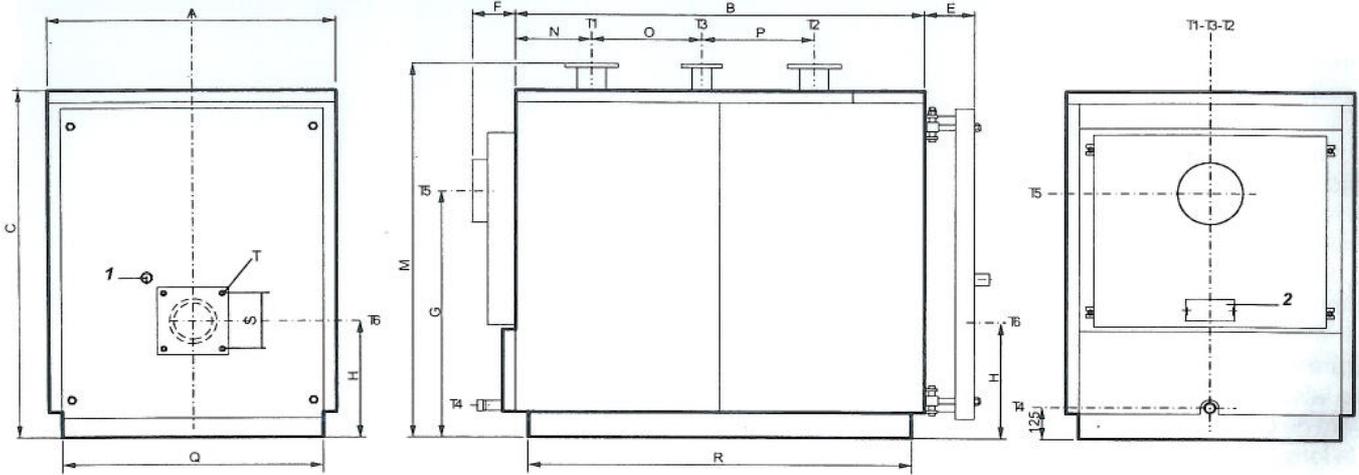
Utilisation

Ces chaudières doivent être utilisées pour le réchauffage de l'eau à une température qui ne dépasse pas celle de l'ébullition dans les conditions d'installation.

Garantie

La garantie de la chaudière est liée aux informations contenues dans ce livret.

4.5 Dimensions et raccordements hydrauliques TECHNIS XENIUM 750



1 Oeillette de contrôle de flamme
2 Trappe de ramonage

T1 Départ chauffage
T2 Retour chauffage
T3 Départ soupape

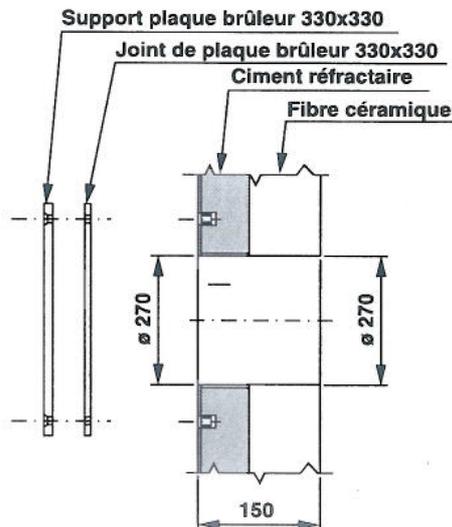
T4 Vidange
T5 Départ des fumées
T6 Trou de passage du brûleur

TECHNIS XENIUM	Puissance foyer kW	Capacité en eau chaudière l	Pertes de charge sur l'eau (*) mbar	Pertes de charge fumées mbar	Pression maxi de service bar	Poids kg	RACCORDEMENTS				
							T1 T2 UNI 2278 PN 16 DN 100	T3 UNI 2278 PN 16 DN 65	T4 ISO 7/1 Rp 1/4	T5 Ø1 mm 250	T6 Ø mm 270
Type 750	620 / 750	932	52	4,74	5	1581					

TECHNIS XENIUM	DIMENSIONS														
	A	B	C	E	F	G	H	M	N	O	P	Q	R	S	T
Type 750	1122	1995	1451	168	195	1025	480	1540	298	825	440	1020	2014	260	M 10

(*) Pertes de charge correspondant à un $\Delta t = 15K$

DETAILS DE PERCAGES DES PORTES 750



8. Entretien

8.1 Normes générales

Au bout d'un mois de fonctionnement de la chaudière, ouvrir la porte de support du brûleur et vérifier l'état d'encrassement des tubes de passage des fumées.

Dans le cas d'un encrassement important:

- retirer les turbulateurs de fumées des tubes de l'échangeur de chaleur.
- nettoyer tous les tubes de l'échangeur au moyen de l'écouvillon livré à cet effet avec la chaudière.
- ouvrir l'une des 2 trappes de ramonage situées sur les côtés de la boîte à fumées et enlever par aspiration les résidus de nettoyage.
- remettre en place la trappe de ramonage et les turbulateurs de fumées, puis refermer la porte de foyer en vérifiant toujours sa parfaite étanchéité. ■
- il y aura ensuite lieu de procéder au réglage du brûleur.

N.B.: Avec un brûleur correctement réglé, un seul nettoyage en fin de saison de chauffe est nécessaire.

8.2 Entretien ordinaire

Les conditions de fonctionnement de la chaudière sont très différentes d'un cas à l'autre et dépendent du combustible utilisé, de la mise au point du brûleur, du nombre d'allumages, des caractéristiques de l'installation, etc ..., et pour cela il n'est pas possible d'établir à priori la périodicité des entretiens.

Il est donc nécessaire que le technicien qui réalise le premier entretien en établisse la périodicité sur la base de l'état d'encrassement trouvé.

En principe on conseille la périodicité suivante, selon le combustible utilisé:

- Chaudières au gaz: une fois par an.
- Chaudières au fioul: deux fois par an ou plus souvent s'il y a raison de douter de leur bon réglage.

En tout cas on doit respecter les éventuelles normes locales en vigueur.

Nous conseillons de secouer les turbulateurs, sans les enlever des tubes de fumée, au moins une fois par mois de fonctionnement de la chaudière, pour empêcher que la suie puisse les bloquer et en rendre le déplacement extrêmement difficile.

Montage - Démontage des turbulateurs

